



RESEAU DE MEDIAS POUR LE DEVELOPPEMENT

N°097, Av. du Musée, Q. HIMBI, C/ de Goma, Goma/RDC

Tél : +243 813204644, 994222989

E-mail: coordination@remedrc.org remedrc@gmail.com,

Site web : www.remmedrc.org

Introduction

Le Réseau des Médias pour le Développement (RE.ME.D) est une organisation non gouvernementale constituée de médias communautaires, de médias traditionnels et de personnes impliquées dans le développement des médias. Elle a pour but de promouvoir l'utilisation des médias de vie des populations de nos pays à travers une approche participative et collaborative avec les communautés pour le développement et l'amélioration de leurs vies. Elle agit en tant qu'organisme de référence et de conseil pour les médias communautaires et traditionnels, en particulier pour la prévention de l'abus sexuel et l'exploitation sexuelle, la promotion de la santé, la planification et l'évaluation des programmes.

RE.ME.D est une organisation à but non lucratif qui agit en tant qu'organisme de référence et de conseil pour les médias communautaires et traditionnels, en particulier pour la prévention de l'abus sexuel et l'exploitation sexuelle, la promotion de la santé, la planification et l'évaluation des programmes. Elle agit en tant qu'organisme de référence et de conseil pour les médias communautaires et traditionnels, en particulier pour la prévention de l'abus sexuel et l'exploitation sexuelle, la promotion de la santé, la planification et l'évaluation des programmes.

Politique sur la Prévention des abus et exploitation sexuelle.

RE.ME.D est une organisation à but non lucratif qui agit en tant qu'organisme de référence et de conseil pour les médias communautaires et traditionnels, en particulier pour la prévention de l'abus sexuel et l'exploitation sexuelle, la promotion de la santé, la planification et l'évaluation des programmes.

Cette politique de Prévention d'abus et d'exploitation sexuelle est destinée à servir de guide pour les médias communautaires et traditionnels de RE.ME.D et pour les médias communautaires et traditionnels qui travaillent avec RE.ME.D. Elle est destinée à servir de guide pour les médias communautaires et traditionnels de RE.ME.D et pour les médias communautaires et traditionnels qui travaillent avec RE.ME.D.

RE.ME.D est engagé à répondre rapidement et efficacement à toute alléguation d'abus.

II. Applicabilité

Cette politique s'applique à tous les employés de RE.ME.D, les volontaires, les consultants, les fournisseurs, les partenaires et les médias communautaires et traditionnels qui travaillent avec RE.ME.D.

IV. Définitions

L'abus sexuel est tout acte de nature sexuelle qui est inapproprié, offensant ou qui viole les lois, les règlements ou les politiques de RE.ME.D. L'abus sexuel peut inclure, mais n'est pas limité à, les comportements suivants : harcèlement sexuel, avances non sollicitées, exploitation sexuelle, etc.

I. Introduction

Le Réseau des médias pour le développement, REMED en sigle est une organisation non gouvernementale nationale de la société civile de droit congolais dotée de la personnalité juridique N°004/CAB/ME/MIN/J&GS/2022 du 07 Février 2022. Elle a comme vision de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de ses zones d'intervention grâce à l'engagement communautaire avec la communication avec les populations pour le changement de comportement. Sa mission est de faciliter les communautés de ses zones d'intervention à accéder aux informations et aux formations en lien avec l'éducation, la santé, la nutrition, la bonne gouvernance, l'environnement sain, la protection (la prévention des conflits, la promotion du genre, la cohabitation pacifique) et la sécurité alimentaire.

Très spécialisée dans la mise en place de la dynamique communautaire, le REMED et ses médias partenaires aident des intervenants humanitaires à surmonter des barrières face au changement de comportement. Cette politique de Prévention d'abus et exploitation sexuelle est élaborée sur recommandation du conseil d'Administration du REMED en vue de prévenir tout dérapage qui pourrait survenir sur terrain dans la mise en œuvre des programmes et compromettre l'image de l'organisation et du personnel.

II. Cadre de référence

Une enquête signée The New Humanitarian et la Fondation Thomson Reuters a révélé que plus de 50 femmes avaient accusé des travailleurs humanitaires d'exploitation et d'abus sexuels lors de l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo.

Consécutivement aux conséquences de ces affaires de la République Démocratique du Congo et en référence au Bulletin du Secrétaire Général des Nations Unies (ST/SGB/2003/13) en cette matière, le REMED applique la **TOLERANCE ZERO** pour tout cas d'abus et exploitation sexuelle commis par son personnel.

Cette politique de Prévention d'abus et exploitation sexuelle du Réseau des Médias pour le Développement, REMED est inspirée des textes de base du REMED dont les statuts, les ROI, le code de bonne conduite, en complément aux politiques d'antifraude-corruption, en milieu professionnel du REMED, les principes humanitaires et les standards minima SPHERE et Indicateurs de l'intervention humanitaire y compris les leçons tirées des interventions antérieures du REMED.

De ce fait, le REMED est engagé à répondre rapidement et efficacement à toute accusation d'EAS.

III. Applicabilité

La politique s'applique à tous les employés de REMED, les consultants, journaliers, collaborateurs, stagiaires y compris tous les partenaires de mise en œuvre voir les parties prenantes dans les différents programmes et projets

IV. Définitions

« **L'exploitation sexuelle** » fait référence à tout abus réel ou tentative d'abus d'une position de vulnérabilité, d'un différentiel de pouvoir, ou de confiance, à des fins sexuelles, notamment, entre autres, dans le but de profiter pécuniairement, socialement, ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'un autre,

Ex. Payer pour du sexe ; s'engager dans une relation sexuelle en échange d'un travail ou de plus de médicaments, de rations/de biens/d'un abri, etc., sexe contre nourriture, sexe contre abri, sexe contre argent.

« **Les abus sexuels** » font référence à l'atteinte physique réelle ou menace d'atteinte physique, de nature sexuelle, pouvant intervenir par la force, ou dans des situations d'inégalité, ou des conditions coercitives.

Le « **harcèlement sexuel** » désigne tout comportement de nature sexuelle qui peut être compris ou perçu comme une offense ou une humiliation envers une autre personne. Elle couvre les situations de harcèlement survenant sur le lieu de travail ou en relation avec celui-ci, dans le cadre d'une relation de travail entre salariés (notamment consultants, stagiaires, SC, etc.

V. Stratégies de mitigation

- Le REMED dispose d'un code de bonne conduite contenant les dispositions en matière d'EAS et signé par tout agent avant l'entrée en fonction,
- Tous les documents programmes contiennent un paquet PSEA et toutes les séances de formation et renforcement de capacité contiennent des pages sur la PSEA,
- Tout le personnel, consultant, stagiaire, ... est exigé de suivre le cours en ligne sur la PSEA sanctionné par un certificat à partir de la plate-forme Agora Unicef,
- Toutes les antennes du REMED disposent d'un point focal PSEA,
- Toutes les antennes et tous les bureau disposent d'une boîte à suggestion en vue de recueillir les différentes plaintes y compris les signalements EAS,

VI. Des obligations

1. Connaître les normes de conduite en matière d'exploitation et d'abus sexuels
2. Respecter les normes de conduite en matière d'exploitation et d'abus sexuels
3. Signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels perpétrés par le personnel des Nations Unies et partenaires
4. Coopérer aux enquêtes sur l'exploitation et les abus sexuels perpétrés par le personnel des Nations Unies et partenaires

VII. Signalement

En dehors du numéro vert interagence (495555) le REMED dispose des mécanismes internes de signalement:

- Boîtes à suggestion,
- Telephone: 0831101266
- Email: transparence@remeddrc.org et transparence@remeddrc.org

Fait à Goma, le 10 Juin 2022

BONANE BUGESO AKIM

Coordonnateur National

